

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1125

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

499 308 856 RCS Bordeaux.

SO.BIO.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 101718425.00 EUR.

Adresse : 4, Voie Romaine, Espace France Bâtiment I33610 Canéjan.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION So.bio Société par actions simplifiée Au capital de : 101 718 425,00 EUR
Siège social 4 Voie Romaine Espace France Bâtiment I 33610 Canéjan N° RCS 499 308 856 RCS Bordeaux, est société absorbante BIO AUVERGNE Société par actions simplifiée Au capital de : 250 000,00 EUR Siège social 4 Voie Romaine, Espace France, Batiment I 33610 Canéjan N° RCS 410 709 935 RCS Bordeaux, est société absorbée Actif apporté : 582.629 euros – Passif pris en charge : 129.187 euros – Soit un actif net apporté de 453.442 euros - Date d'effet de la fusion : 01/01/2026 - Rapport d'échange de droits sociaux : la société So.bio détenant la totalité des titres composant le capital social de la société BIO AUVERGNE, renonce à l'attribution d'actions de son propre capital. L'opération de fusion par voie d'absorption de la société BIO AUVERGNE ne donnera donc lieu à l'émission d'aucune action nouvelle de la société absorbante et corrélativement à aucun échange d'actions de la société absorbante contre des actions de la société absorbée. - Prime de fusion : la différence entre l'actif net reçu de la société BIO AUVERGNE, soit 453.442 euros, et la valeur nette comptable des titres de cette société dans les comptes de la société So.bio, soit 870.124 euros, constituera un mali de fusion d'un montant de 416.682 euros Date du projet de fusion : 20 juillet 2026 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 23/07/2026, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux au nom de la société BIO AUVERGNE et au nom de la société So.bio.